

Pendant l'état d'urgence, un djihadiste surarmé ne prend que 3 ans de prison



Mouez Dridi, cariste intérimaire, musulman très pratiquant, d'origine tunisienne, père de 4 enfants, époux d'une femme voilée, a été condamné par le tribunal de Valence en comparution immédiate, à trois ans de prison pour détention d'un arsenal de guerre.

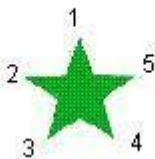
L'état d'urgence avait permis de perquisitionner son domicile parce qu'il avait été repéré en train de prier sur une piste d'athlétisme de Bourg-lès-Valence. La police l'avait alors signalé aux services du renseignement, conduisant le préfet à ordonner, dans le cadre de l'état d'urgence, une **perquisition administrative** à son domicile le 10 décembre, selon le journal Sud-Ouest du 17 janvier.

Dridi circulait à bord d'une voiture dont le pare-brise affichait la photo de Salah Abdeslam, jihadiste en fuite, pour le reconnaître et le dénoncer à la police, a-t-il prétendu. Toutefois, le tribunal n'a reconnu que la possession d'armes sans lien avec le terrorisme. Pourtant ces armes étaient

chargées, prêtes à tuer. Selon Sud-Ouest, Chez lui, les enquêteurs avaient alors découvert **un arsenal de guerre jugé d'autant plus inquiétant que beaucoup d'armes sont chargées et prêtes à tirer** : un pistolet mitrailleur, une carabine, un pistolet Mauser et « pas moins de 503 munitions », souligne le procureur. La police tombe aussi sur une épée, **une machette, une tenue militaire.**

Le prévenu détenait aussi un sabre sur lequel il avait collé un petit drapeau de l'Arabie Saoudite et la Chahada, la profession de foi des musulmans.

5 piliers de l'Islam



- La Chahada (la Foi)
- La prière ou Salat (As-salaat)
- Zakat (Azz-zakaat) impôt de solidarité
- Jeûne du ramadan ou saoum (As-siyam)
- Le pèlerinage à La Mecque ou hajj (Al hajj)

ISLAM MA VIE *Ma devise,* ISLAM MA VIE

Toujours dire
Al'Hamdoulilah...

" Shhhadou al-lâ ilâha illa-llah "
(Je témoigne qu'il n'y a de divinité que Dieu)

" Shhhadou mouhammadan rasûlu allah "
(Je témoigne que Muhammed est le messager de Dieu)



Leyleleulwan



(Le drapeau saoudien: Le fond **vert** est la couleur de l'**islam**. Le drapeau porte, en **blanc**, un sabre (symbole de justice et évocation de la conquête et de l'unification du pays par **Ibn Séoud**) et la **chahada** (la profession de foi musulmane), qui

proclame qu'« Il n'y a de dieu que Dieu et Mahomet est son messager. » Pour cette raison, il ne peut jamais être mis en berne)

L'avocate de Dridi a affirmé que le pauvre homme ne savait pas s'en servir. Elle a également fait valoir que le petit Mouez avait eu une enfance malheureuse, qu'il avait été abandonné par ses parents, placé et maltraité. Sortez vos mouchoirs et toute votre batterie compassionnelle... Dans la mentalité française, l'arrogance veut qu'il soit plus important de montrer qu'on sait expliquer les causes, qu'on est tellement intelligent qu'on les a bien comprises, plutôt que regarder les faits en face et rechercher ardemment les moyens de prévenir et de guérir.

J'imagine que c'est par compassion et « par souci d'apaisement », selon l'expression consacrée par la Justice, que Dridi a été condamné à une légère peine, sachant qu'il sortira avant trois ans pour bonne conduite, différentes remises de peine et attaché à un domicile et une famille comme garantie.

Pourtant, le procureur de Valence, Eric Sandjivy, qui avait requis cinq ans, dont un avec sursis, à l'encontre de Mouez Dridi, a déclaré, selon le journal Sud-Ouest, *On a échappé sans doute à quelque chose de gravissime dans la Drôme !*

Je dois être paranoïaque car trois ou cinq ans pour un terroriste en puissance surarmé, cela ne me paraît pas garantir ma sécurité, sachant en outre que son court passage en prison fera grimper son taux de rage contre les mécréants, qu'il y recrutera des adeptes et y sera conforté dans sa détermination de faire le djihad par tous les moyens comme l'y incite l'Etat islamique. On sait par ailleurs que la Tunisie, pays d'origine de Dridi, est le premier pays fournisseur de bras armés à Daech.

Seul le bain pourrait nous débarrasser de ces sauvages que nous protégeons et engraissons (allocations) pour mieux être meurtris, humiliés et tués. Avec le bannissement, pas de perte de temps à déblatérer sur la déchéance de la nationalité.

Un procureur en retraite m'a expliqué récemment que les peines prononcées devaient être progressives, que la Justice ne peut pas sanctionner lourdement un primo délinquant ou un criminel

qui n'avait jamais été condamné auparavant. Ce raisonnement est aujourd'hui dépassé étant donné le nombre de multirécidivistes qui n'ont tiré aucune leçon de leurs condamnations *progressives* et qui sont incapables de s'amender puisque l'Islam ne reconnaît que la loi d'Allah contre les lois de la République. Ce protocole judiciaire est d'autant plus irréaliste qu'il faut compter avec les criminels qui ne se sont jamais faits prendre du fait de l'efficacité évidente (sic) de la police et de la Justice. On a vu ce qui s'est passé entre les attentats meurtriers de janvier 2015 et ceux du 13 novembre alors que les terroristes avaient structuré leur réseau entre la France et la Belgique sur 10 mois ou plus, en toute tranquillité.

A quoi sert l'Etat d'urgence sinon à publier des statistiques sur le nombre de perquisitions ? A quoi servent ces perquisitions si les sanctions sont dérisoires. Je me demande ce qu'en pensent nos fonctionnaires de la Défense et de la Police qui risquent leur vie en menant ces perquisitions pour un résultat non seulement dérisoire mais dangereux pour la sécurité de toutes et de tous.

Alice Braitberg